

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE
QUÉBEC

Publié avec l'approbation de

Son Eminence le Cardinal JASCHÉREAU, Archevêque de Québec



Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. GOSSELIN
 Curé du Cap-Saint,
 Co., de Portneuf.

Prop. Rédacteur :

M. l'abbé D. GOSSELIN
 Curé du Cap-Saint,
 Co., de Portneuf.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance; le numéro 2 Cis. Toute personne qui recrute cinq abonnements a droit à un abonnement gratis. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

QUÉBEC :

DES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DE A. COTÉ ET CIE

1891

SOMMAIRE :

La Toussaint, 97.—La Commémoration des morts, 97.—Pensées, 98.—A mes bons voisins 98 — Catéchisme de l'Encyclique à l'usage du peuple 100 — Rétroite à Saint-Alban, 102.—Apostolat de la prière, 103.—A propos de variole, 105 — L'Eglise catholique dans l'Amérique du Nord, (1800-1890) 106.—Le recensement de 1891, 107.—Petite Chronique, 108.

FÊTES DE LA SEMAINE.

Dimanche, 1 Novembre	—XXIV P. Toussaint.
Lundi, 2	—Commém. des morts.
Mardi, 3	—De l'octave.
Mercredi, 4	—S. Charles Borromée.
Jeudi, 5	—De l'octave.
Vendredi, 6	—
Samedi, 7	—

Pilules Antibiliauses.



MARQUE DE COMMERCE

Du Dr NEY

Remède par excellence contre les Affections Biliauses: Torpeur du foie, Excès de bile et autres indispositions qui en découlent: Constipation, Perte d'appétit, Maux de tête, Etc.

Le Dr D. Marsolais, praticien distingué, écrit ce qui suit :

Voilà plusieurs années que je fais usage des Pilules Antibiliauses du Dr Nèy et je me trouve très bien de leur emploi.

Je ne puis que faire l'éloge de leur composition que vous avez bien voulu me faire connaître. Ne contenant pas de mercure, elles peuvent être administrées sans danger dans une foule de cas où les pilules mercurelles seraient tout à fait nuisibles.

Non-seulement je fais un usage considérable de ces Pilules pour mes patients, mais je les ai aussi employées en maintes circonstances pour moi-même et le résultat a été des plus satisfaisants.

C'est donc avec plaisir que j'en recommande l'usage aux personnes qui ont besoin d'un purgatif **DOUX, EFFECTIF, ET INOFFENSIF.**

Lavaltrie, 1er mai 1897. Dr D. MARSOLAIS.

EN VENTE PARTOUT
SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste
JOLIETTE, P. Q.

PRIX SEULEMENT 25 CTS LA BOITE

OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC

Messes basses le dimanche à 5h., 6h., 7 h., 8h.—Grand'messe à 10h.; Vêpres à 7 h.

EGLISE DE LA BASSE-VILLE.

Messes basses le dimanche à 6. 20 h., 7 h.—Salut, 7 h.

EGLISE SAINT-ROCH.

Messes Basses le dimanche à 6, 7, 8, 9.—Grand'messe à 10 h.—Catéchisme à 1 h., Vêpres à 2 h.

CONGRÉGATION DE ST-ROCH.

Messe basse pour Congréganistes à 6½ h.—Grand'messe à 10 h.; Vêpres à 2 h.; Sermon et Salut à 7 h.

CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE

Messes basses à 5½, 6 et 7 h.—Sermon et Salut à 5 h.

EGLISE S. JEAN-BAPTISTE.

Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Grand'messe à 9½ h.; Catéchisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.—Archiconfrérie à 7 h.

EGLISE SAINT-SAUVEUR.

Messes basses le dimanche à 6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à 7 h.

CHAPELLE N.-D. DE LOURDES

Messes basses le dimanche à 6. et 7 h.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUEBEC

La Toussaint

Cette fête a été instituée pour nous faire honorer tous les Saints par une même solennité, et réparer les fautes commises dans la célébration de chaque fête particulière; pour nous exciter à imiter leurs vertus et leur demander d'être nos intercesseurs.

C'est la dédicace qui se fit à Rome de l'église du Panthéon, qui donna occasion à l'établissement de la fête de la Toussaint.

Le pape Boniface IV fit purifier et ouvrir le Panthéon, et, en 607, il le dedica sous l'invocation de la sainte Vierge et de tous les martyrs. On faisait la fête de cette dédicace, le 13 mai. Vers 731, le pape Grégoire III consacra une chapelle dans l'église St Pierre, en l'honneur de tous les Saints; et, depuis, on a toujours célébré à Rome la fête dont nous parlons. Les Grecs célèbrent aussi une fête de tous les Saints, le dimanche après la Pentecôte.

Ces bienheureux citoyens de la Jérusalem céleste appartiennent à toutes les nations, à tous les âges, à tous les états, et à toutes les conditions. Ils se sont sanctifiés en remplissant leurs devoirs. Nous pouvons marcher sur leurs traces et nous sanctifier comme eux, puisqu'ils étaient pétris du même limon que nous, enfants d'Adam et portés au péché comme nous. Le sang de Jésus-Christ a été versé pour eux comme pour nous. La grâce ne nous manque pas, et si nous ne devenons pas des saints, c'est nous qui manquons à la grâce.

La Commémoration des morts

L'expression purgatoire, consacrée par la doctrine catholique, exprime un dogme de foi professé dans l'Ancienne comme dans la Nouvelle Alliance, et fondé sur la révélation divine.

L'Eglise a toujours cru et enseigné qu'il y avait un purgatoire où sont détenues les âmes encore redevables à la justice divine.

De là son assiduité à proscrire de prier pour les fidèles trépassés. De là ces exhortations fringantes à ses enfants d'offrir souvent leurs aumônes et leurs œuvres de mortification, pour la délivrance de leurs frères détenus dans le purgatoire.

La dignité des âmes du purgatoire, la rigueur des peines qu'elles y souffrent, l'obligation où nous sommes de prier pour elles, notre intérêt personnel enfin, tout nous presse d'exercer pour nos frères morts en grâce avec Dieu la charité qui les aide à s'acquitter parfaitement envers la justice divine, pour être admis au souverain bonheur.

Pensées

Hommes du temps, vous me parlez de chiffres; et moi, prêtre de l'éternité, je ne connais qu'un chiffre qui m'intéresse, et qui soit placé à ma hauteur: c'est le chiffre éternel des élus. (Mgr Pio.)

Le cimetière prêche la résurrection: "Je m'appelle *dortoir*. Le dortoir suppose le sommeil, et le sommeil suppose le réveil. Je ne suis pas une terre qui dévore ses habitants, je suis un reliquaire qui les conserve. Votre père dont vous voyez la place n'est pas mort; il dort. Votre mère n'est pas morte, elle dort. La sœur bien aimée que vous pleurez, n'est pas morte, elle dort." (Gaume).

Il y a une grâce que je demande souvent au bon Dieu, c'est de faire un peu de bien en passant sur la terre, afin que mon nom soit gravé dans quelques âmes, avant de l'être sur le marbre de la tombe. (J de Rocheville.)

A mes bons voisins (1)

4.

Stans inter vivos et mortuos.

De nos grandes cités frivoles et rieuses,
Comme un objet d'effroi, les morts sont écartés.
Pour en débarrasser les foules oublieuses,
Je ne sais où... bien loin, ils sont vite emportés.

Les morts et les vivants se touchent au village :
A côté de l'église, on place les tombeaux,
Et, malgré les cyprès sombres du voisinage,
Chacun s'assoit sans peur aux pieds des grands ormeaux.

(1) L'auteur de cette pièce, est M. Achille Soum, curé-doyen de Lanta (Haute-Garonne), dont le presbytère touche presque le cimetière, comme c'est encore l'usage à la campagne.

Ils sont bien mieux, les morts, près du temple rustique
Où, vivants, on les vit si souvent recourir,
Lorsque l'airain vibrait sous la flèche gothique,
C'est là qu'on leur apprit jadis à bien mourir !

Moi, placé par le Ciel sur le seuil de deux mondes,
Entre celui qui passe et trompe les mortels,
Et celui dont encor sous des ombres profondes,
Se voilent à nos yeux les secrets éternels ;

Auprès des trépa-sés je me crois en famille.
Un vieux mur nous sépare, et par-dessus les bords,
A la pâle lueur de la lune qui brille
Je vois le lit funèbre où reposent les morts.

Par moments, je franchis la porte solitaire,
Et je viens auprès d'eux prier et non rêver :
La prière est la fleur que la tombe préfère,
La brise dont, sans cesse, elle attend le lever.

Debout ou prosterné, bien ému, je regarde :
J'écoute s'éveiller la voix du souvenir,
Chère à mon cœur de prêtre, et ces morts que je garde
Me semblent consolés en me voyant venir.

Leurs âmes, après tout, — chacune dans sa sphère, —
Peuvent voir et m'entendre, et c'est assez pour moi.
Je crois m'en rapprocher en foulant cette terre.
Là, je comprends bien mieux ce que m'en dit la foi.

Dans mon jardin des morts, tout apaise et console.
Rayon toujours béni, l'espérance est partout.
C'est l'invincible fleur du cyprès et du saule,
C'est l'ange des tombeaux où la croix est debout.

Là, rien de fastueux, ni marbre, ni porphyre,
Ni ces mornes tombeaux que Dieu n'éclaire pas :
Travail d'enfouisseurs que l'impie en délire
Appelle en blasphémant à l'heure du trépas.

Ceux qu'enclot cette encointe, ils m'appelaient leur père.
Peut-être ils n'étaient pas tous sans tache, à vos yeux,
Seigneur ! Seul, de la mort vous sondez le mystère ;
Mais nul en blasphémant ne me fit ses adieux...

De l'huile des mourants quand les lèvres sont ointes,
Des propos de l'enfer on ne se souvient plus.
Et maintenant, couchés, ils dorment les mains jointes.
Dieu me les a repris... Ils ne sont pas perdus !

L'asile qu'en ces lieux à tant d'autres je donne,
 Je l'attends à mon tour. Une place auprès d'eux,
 Ma croix près de leurs croix, qu'un saint espoir couronne,
 Tel est mon rêve aimé, le plus cher de mes vœux !

Qu'ils le sachent, tous ceux dont la main fraternelle
 Sur ma tombe, plus tard, apporterait des fleurs :
 La prière vaut mieux que la frêle immortelle,
 Qui ne dure, on le sait, guère plus que les pleurs !

Catéchisme de l'Encyclique à l'usage du peuple (1)

(Suite)

LES DROITS DE TOUS DOIVENT ÊTRE RESPECTÉS

93^o Que demande le salut public et privé ?

R. Il demande que l'ordre et la paix règnent partout ; que la vie domestique soit réglée d'après les commandements de Dieu et la loi naturelle ; que la religion soit honorée et observée ; que l'on voie fleurir les mœurs publiques et privées ; que jamais une classe n'opprime l'autre impunément ; qu'il croisse de robustes générations capables d'être le soutien et le rempart de la patrie.

94^o Quels sont les cas dans lesquels il faut, dans de certaines limites, absolument appliquer la force et l'autorité des lois ?

R. Ces cas sont lorsqu'il arrive : 1^o Que les ouvriers menacent la tranquillité publique, en abandonnant ou suspendant le travail par les grèves ; 2^o que les lions naturels de la famille se relâchent parmi les travailleurs, 3^o Qu'on foule aux pieds la religion des ouvriers, en ne leur facilitant point l'accomplissement de leurs devoirs envers Dieu ; 4^o Que la promiscuité des sexes ou d'autres excitations au vice, dans les usines, constituent un péril pour la moralité ; 5^o Que les patrons écrasent les travailleurs sous le poids de fardeaux iniques ou déshonorent en eux la personne humaine par des conditions dégradantes ; 6^o Qu'ils attentent à leur santé par un travail excessif et disproportionné à leur âge et à leur sexe.

95^o Dans quelle mesure est-il alors permis d'appliquer les lois ?

R. Dans tous ces cas, les lois ne doivent rien entreprendre au-

(1) A la demande de plusieurs confrères qui désirent distribuer le *Catéchisme de l'Encyclique à l'usage du peuple*, en cours de publication dans la *Semaine Religieuse*, nous avons décidé de le publier en brochure. Toute commande que nous recevrons sera acquittée, franco, au prix de trois centims l'exemplaire ou de deux piastres le cent. S'adresser au Directeur de la *Semaine Religieuse*.

delà de ce qui est nécessaire pour réprimer les abus et écarter les obstacles.

96° Tout en assurant les droits de tous les citoyens sans exception, lorsqu'il s'agit de la protection des droits privés, l'Etat ne doit-il pas se préoccuper spécialement d'une certaine classe ?

R. Oui, il doit se préoccuper spécialement de la classe des faibles et des indigents, et être la providence des travailleurs qui appartiennent à la classe pauvre en général.

DU RESPECT DU A LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE ; DES ATTEINTES A LA LIBERTÉ DU TRAVAIL

97° Qu'est-ce que les lois publiques doivent protéger et sauvegarder ?

R. Les lois publiques doivent protéger et sauvegarder les propriétés privées, contenir les masses dans le devoir, les empêcher d'enlever de force le bien d'autrui et d'envahir les propriétés étrangères, sous le prétexte d'une absurde égalité, choses que la justice condamne et que l'intérêt commun répudie.

98° Les ouvriers désireux d'améliorer leur sort par les moyens honnêtes, forment-ils la majorité ?

R. Ils forment la très grande majorité ; mais combien n'en compte-t-on pas qui mettent tout en œuvre pour exciter des tumultes et entraîner à la violence ?

99° Quel est alors le devoir de l'autorité publique ?

R. Son devoir est alors d'intervenir, de mettre un frein aux excitations des meneurs, de protéger les coeurs des ouvriers contre les artifices de la corruption, et les légitimes propriétés contre le péril de la rapine.

100° A quoi un travail trop prolongé ou trop pénible et un salaire trop faible donnent-ils souvent lieu ?

R. Ils donnent souvent lieu à ces chômages voulus et concertés qu'on appelle grèves.

101° Quels sont les conséquences de ces chômages ?

R. Non seulement ils tournent au détriment des patrons et des ouvriers, mais ils entravent le commerce, nuisent aux intérêts généraux de la société, et comme ils dégèrent facilement en violences et en tumultes, ils compromettent aussi la tranquillité publique.

102° A qui appartient-il de porter remède à une plaie si commune et si dangereuse ?

R. Cette tâche appartient au pouvoir public ; mais il vaut encore mieux que les lois prévoient ce mal en écartant sagement toute cause de conflit entre les patrons et les ouvriers.

(*A suivre.*)

Retraite à Saint-Alban

Les RR. PP. Hamon et Proulx, S. J., ont terminé, le 10 du courant, à Saint-Alban, une retraite de huit jours. Les exercices ont été suivis par les paroissiens avec une rare assiduité. La parole chaleureuse, éloquente et convaincue des bons Pères a été écoutée avec le plus vif intérêt, avec la plus grande attention.

Trois cents trente-trois hommes sont entrés dans la ligue du Sacré-Cœur de Jésus. Sur ce nombre, il y a 219 hommes mariés et 114 jeunes gens. Qu'il était beau ce spectacle de ces 333 hommes, portant à la poitrine l'insigne du Sacré-Cœur de Jésus et chantant tous ensemble aux pieds des autels le beau cantique de la ligue ! Il y a eu des émotions qu'on avait peine à refouler au fond du cœur.

On sait que la ligue des hommes est l'œuvre du R. P. Hamon et que son grand zèle la lui a fait prêcher et établir dans un grand nombre de paroisses, au Canada et aux Etats-Unis.

Cette ligue de hommes est destinée à faire un bien immense à ceux qui s'y enrôlent.

Les supérieurs du R. P. Hamon, après la retraite donnée à Saint-Alban, lui ont assigné Québec pour résidence. Il va donc abandonner le travail des missions. Sans doute qu'on lui donnera un remplaçant qui s'occupera à son tour de la ligue du Sacré-Cœur.

Le P. Hamon a bien mérité de se reposer un peu du rude labour des missions, il peut être fier des succès qui ont couronné ses généreux efforts.

Il ne pouvait mieux terminer sa carrière de prédicateur de la Ligue qu'à Saint-Alban, où est établie maintenant une nombreuse et belle ligue du Sacré-Cœur.

Dans quelque temps, elle aura un magnifique drapeau qu'on fait venir de Lyon.

Dans quelques jours aussi sera établi, à Saint-Alban, la ligue des garçons qui ont fait leur première communion, jusqu'à l'âge de 16 ans. Elle sera établie sur le modèle de celle des hommes.

On connaît le but de la ligue des hommes, qui est de maintenir l'esprit catholique dans les familles par les hommes, et de combattre le blasphème et l'intempérance.

Pour atteindre ce but, les associés promettent :

1° De communier au moins 4 fois par an : à Pâques, avec tous les enfants de Dieu ; en juin, en l'honneur du Sacré Cœur de Jésus ; en novembre, pour nos morts ; en janvier, pour bien passer l'année.

2° De ne pas blasphémer, d'empêcher et de réparer le blasphème.

3° De ne pas aller boire aux auberges.

On le voit, si les Ligueurs sont fidèles à leurs promesses, cette association sera pour eux la source des plus grandes grâces, du véritable bonheur.

Depuis que l'église de Saint-Alban est terminée, c'est à qui, parmi les paroissiens, rivalisera de zèle pour l'orner et l'enrichir. Ainsi madame veuve Pierre Lemay vient de donner 3 lustres qui ont coûté \$200. Les membres de l'Union Saint-Joseph de la paroisse ont donné, dans le mois d'août, une magnifique lampe à leur patron. Les dames et demoiselles de la paroisse en ont fait autant pour la sainte Vierge.

Enfin, à la clôture de la retraite, dimanche dernier, les paroissiens ont fait don à leur église d'un Christ en croix, grandeur naturelle.

Ce don si précieux et si touchant, sera bien propre à rappeler le souvenir de la belle retraite de 1891. C'est dans ce but que les paroissiens l'ont fait.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Novembre 1891

Désignée par Son Em. le cardinal Préfet de la Propagande et bénie par Sa Sainteté Léon XIII.

LES MISSIONS DE L'INDO-CHINE

Il y aura bientôt trente ans (mars 1862) que le *Messenger du Cœur de Jésus*, recommandant, comme nous le faisons aujourd'hui, les missions si éprouvées de l'Indo-Chine, écrivait : "C'est en vain qu'on chercherait dans les actes des premiers martyrs quelque chose de plus horrible que les tourments employés pour vaincre la constance de nos frères du Tonkin. Tu-Duc n'a rien à envier à Dioclétien. Prions pour cette Eglise persécutée ; prions pour les martyrs, afin qu'ils persévèrent jusqu'à la fin dans leur glorieuse confession ; prions pour les bourreaux eux-mêmes, pour qu'ils se laissent toucher par l'éclatant témoignage rendu à la vérité par le sang qu'ils versent." (P. I, p. 324, 325.)

De fait, ces terres lointaines ont vu se vérifier dans une large mesure, surtout pour les missions de l'Annam (Tonkin et Cochinchine), la loi historique que " le sang des martyrs est une semence de chrétiens. " L'Indo-Chine a dix fois moins d'habitants que le vaste Empire de Chine, et pourtant les chrétiens y sont déjà beaucoup plus nombreux et, par suite, les missions catholiques y apparaissent, relativement, *dix fois plus florissantes*.

Aussi bien, depuis trois siècles, son martyrologe ne se ferme pas.

De nos jours surtout, la conquête de la Cochinchine par la France et, de rechef, son expédition au Tonkin, ont fourni aux persecuteurs l'occasion de faire périr, dans les supplices ou par d'infinies misères, d'abord *quarante mille* chrétiens, puis *cinquante mille*. Rien n'y a fait. Ils sont aujourd'hui, dans l'Indo-Chine, plus de 620,000 catholiques ; et, en recommandant aux prières de nos Associés sa mission du Tonkin occidental, qu'il a consacrée au divin Cœur de Jésus, Mgr Puginier nous disait naguère : " Si nous avions assez de ressources, nous pourrions avoir, dans mon seul vicariat, *vingt mille* baptêmes de païens par an."

Ajoutons, hélas ! qu'aujourd'hui l'indifférence religieuse, les exemples scandaleux de la majorité des Européens, d'abominables *laïcisations* d'écoles ont créé, dans l'Annam, à la propagation de l'Évangile, des difficultés nouvelles et peut-être plus redoutables que celles du passé.

" De plus—continuent les *Missions catholiques*—nos pauvres chrétiens annamites, pillés, ruinés, massacrés en haine de la France, ont trouvé trop souvent contre eux, de la part des représentants francs-maçons de ce pays, des défiances injustifiables ; et des missionnaires, qui risquaient bravement leur vie pour protéger leurs chrétientés et arrêter la révolte contre la France, se sont vus traiter, par les mêmes sectaires, de chefs de bande et de forbans."

Cependant, il semble que la vérité commence à se faire jour.

D'autre part, toujours fécond, le sang des martyrs continue à faire germer, dans l'Annam, toute une riche moisson de catéchumènes.

Prions le sacré Cœur qu'à l'exemple du Tonkin occidental et de la Birmanie méridionale, qui lui sont déjà consacrés, toutes les missions catholiques de l'Indo-Chine, recourant, avec une croissante ferveur, à cette source des miséricordes, en obtiennent, avec le secours des prières de nos Associés du monde entier, les grâces les plus abondantes de prospérité et de salut.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes vos autres intentions.

Je vous les offre, en particulier, pour ces contrées de l'Indo-Chine qu'arrosa le sang de tant de martyrs, afin qu'une si riche semence assure désormais à votre Eglise d'opulentes moissons de chrétiens.

A propos de variole

Le *Daily Witness*, qui n'est pas un renard, vient d'être honteusement pris au piège. Aveuglé par le fanatisme, il a prétendu que la variole a originé à Québec, dans un hôpital catholique. Ma heureusement pour lui, la presse de Québec l'informe que le premier cas de variole s'est déclaré, non pas dans un hôpital catholique, mais à l'hôpital protestant, qui a nom Jeffery Hale.

Que la variole origine dans une institution catholique ou protestante, en soi le fait ne prouve rien contre l'une ou l'autre. Aussi, les journaux catholiques de Québec n'ont pas songé un seul instant à incriminer l'administration de Jeffery Hale, et n'ont pas même révélé au public ce détail qu'ils connaissaient peut-être. Si les cris du fatigué *Witness* n'avaient provoqué une réponse, nous n'aurions probablement jamais su que le premier cas de variole a originé à Québec, dans un hôpital protestant, et que ce dernier, ce qui est très grave, n'a pas informé en temps et lieu les autorités sanitaires. Cette assertion de la presse de Québec n'a pas du moins été contredite.

Cette infraction au règlement municipal aurait sans doute été sévèrement punie, si elle avait été commise par quelque pauvre diable. Semblable manière d'agir n'est que de la sottise, et le bénéfice net, comme on le voit, a été de fournir au fanatique *Witness* l'occasion d'essayer de jeter de nouveau du discrédit sur nos institutions.

Pour savoir le cas que l'on doit faire de ce journal, qui ne représente nullement les protestants bien pensants, n'oublions pas qu'il a l'honneur d'être interdit dans l'archidiocèse de Québec, par circulaire en date du 10 avril 1875.

L'Eglise catholique dans l'Amérique du Nord, (1800-1890)

Les missions de l'Amérique du Nord s'étendent de l'Océan Arctique aux Grands Lacs et de l'Atlantique au Pacifique. Ces vastes régions, à l'exception de l'Alaska, cédées par la Russie, en 1867, aux Etats Unis, sont sous la domination politique de l'Angleterre, et forment ce que l'on appelle la Confédération Canadienne. Les huit provinces qui envoient chaque année des députés au Parlement fédéral siégeant à Ottawa, sont : la Province française de Québec, où les protestants ne comptent que pour $\frac{1}{2}$; celle d'Ontario, où l'influence anglaise domine encore ; la Nouvelle-Ecosse ; le Nouveau Brunswick ; l'Ile du Prince-Edouard ; le Manitoba ; la Colombie et les Territoires du Nord-Ouest.

En dehors de ces huit provinces, les missions de l'Amérique du Nord embrassent encore l'Ile de Terre-Neuve et la petite colonie française de Saint-Pierre et Miquelon. Ces deux petites îles, voilà tout ce qui reste à la France des immenses territoires autrefois découverts et colonisés par elle. Lors du traité d'Utrecht (1713), elle a dû céder l'Acadie et Terre-Neuve.

Un demi siècle plus tard, l'incurie de Louis XV et la trahison d'un ministre pensionné de l'Angleterre, le fameux comte de Choiseul, l'expulseur des Jésuites, lui ont fait perdre le Canada, qui compte, à l'heure actuelle, 4,823,344 habitants.

Si l'influence politique de la France a succombé dans l'Amérique du Nord, heureusement l'élément français a surnagé et s'est développé au point de contrebalancer l'influence de la race anglo-saxonne. Sans avoir reçu, pour ainsi dire, aucun appoint de l'ancienne mère-patrie, et seulement par l'accroissement naturel des naissances, il s'est multiplié dans des proportions merveilleuses. En 1760, il ne comptait que pour 60,000, et aujourd'hui, sans parler de 5 ou 600,000 qui sont émigrés aux Etats-Unis, il n'y a pas moins 1,200,000 Franco-Canadiens qui ont conservé leur foi, leur langue et leurs mœurs.

La foi catholique s'est développée dans l'Amérique du Nord plus rapidement encore que l'influence française. Les sièges épiscopaux se sont multipliés depuis 1800 ; partout des églises se sont élevées, des écoles se sont ouvertes, toutes les œuvres de la vie catholique se sont épanouies, surtout depuis cinquante ans, grâce à la liberté religieuse, pleine et entière, laissée par l'Angleterre à ses colonies.

La population totale de la Confédération Canadienne étant de 4,823,344, et les catholiques comptant presque pour la moitié, il est permis d'espérer qu'à la fin même du siècle ils dépasseront

la moitié. Nous allons maintenant entrer dans les détails, pour mieux se rendre compte du développement de chaque province :

PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE QUÉBEC

La province ecclésiastique de Québec a compris, jusqu'en 1886, toute la province civile du même nom, et n'en comprend aujourd'hui que les $\frac{2}{3}$ environ. Elle se compose maintenant des diocèses de Québec, Trois-Rivières, Nicolet, Rimouski, Chicoutimi et de la Préfecture Apostolique du Golfe Saint-Laurent. L'élément franco-canadien et la langue française y dominent presque exclusivement

ARCHIDIOCÈSE DE QUÉBEC

Le siège de Québec, érigé en 1674, eut pour premier titulaire Mgr de Laval, qui vient d'être déclaré vénérable. En 1800, ce diocèse avait pour bornes : à l'Est, Terre-neuve et l'Océan Atlantique ; à l'Ouest, l'Océan Pacifique ; au Sud, les Etats-Unis ; et au Nord, l'Océan Glacial. C'est de ce diocèse que sont sortis par des démembrements successifs tous les diocèses de la Confédération Canadienne, en sorte que Québec est vraiment l'église mère.

En 1819, Pie VII éleva ce diocèse à la dignité de métropole, mais ce ne fut que le 12 juillet 1844 que la province ecclésiastique de Québec fut définitivement constituée. Aujourd'hui l'archidiocèse comprend 12 comtés et une fraction. Il compte 320,000 catholiques contre environ 15,000 protestants, 1 Archevêque : Son E. le cardinal Taschereau, le premier évêque canadien décoré de la pourpre romaine ; 375 prêtres séculiers, 33 réguliers, 6 congrégations d'hommes, 7 congrégations de femmes ; 56 couvents, 170 paroisses, 26 missions, 170 églises, 26 chapelles ; 14 hôpitaux ou asiles, 800 écoles de paroisse ; 2 collèges classiques, 1 petit séminaire, un grand séminaire, 1 université.

(A suivre.)

Le recensement de 1891

Provinces de Québec.....	1,488,586	augment....	9.53	pour cent
do d'Ontario.....	2,112,989	do	9.65	"
Nouvelle-Ecosse.....	450,523	do	2.25	"
Nouveau-Brunswick.....	321,294	do	0.02	"
Ile du Prince-Edouard..	109,088	do	18.00	"
Manitoba.....	154,442	do	148.06	"
Assiniboia, Alberta et } Saskatchewan }	61,487	do	140.98	"
Colombie Anglaise... ..	92,767	do	87.56	"
Territoires non organis..	32,168	do	4.00	"
Total.....	4,823,344			

PETITE CHRONIQUE

Les Quarante-Heures auront lieu au Collège de Lévis, le 1 novembre ; à Charlesbourg, le 3 ; à St-Charles, le 5 ; à Ste-Anne de Beaupré, le 6.

M. l'abbé Villeneuve, ancien curé de St Victor de Tring, a fixé sa résidence à Charlesbourg.

Le *Catéchisme de l'Encyclique à l'usage du peuple*, est maintenant en vente au prix de 3 centins l'exemplaire ou de \$2 le cent. S'adresser au Directeur de la *Semaine Religieuse*.

Les Canadiens français de la Nouvelle-Angleterre par le R. P. Hamon, en vente à la Congrégation de la Haute-Ville. Prix \$1.00.

La cause des marguilliers démissionnaires, de Notre-Dame de Montréal, a été plaidée et prise en délibéré. Le jugement portera simplement sur les deux points suivants :

1^o S'il faut, sous peine de nullité, mentionner, dans l'annonce faite au prône, l'objet d'une assemblée de fabriciens, convoqués pour accepter ou refuser une démission de marguillier ; et 2^o, si un marguillier du banc d'œuvre qui donne sa démission, devient, par le fait, ancien marguillier.

Le R. P. Vignon, S. J., est décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal, à l'âge de 73 ans. Il était prêtre depuis 37 ans, et avait célébré ses noces d'or de vie religieuse, le 29 septembre dernier.

M. l'abbé J. MacMahon, curé de St-André à New-York, vient de donner à l'université de Washington une propriété évaluée à plus de 500 000 piastres. Le prix de vente sera affecté à la fondation d'une Faculté de lettres et de sciences.

Pour répondre aux demandes réitérées du clergé, les RR. PP. Trappistes du Lac des deux Montagnes, ont entrepris cette année la fabrication du vin de messe. Espérons que leur essai réussira, et qu'il sera possible de se procurer, chez eux, un vin dont on pourra se servir sans crainte pour le saint sacrifice de la messe.

Les catholiques de la partie Est de la ville de Montréal se disposent à célébrer avec pompe le cinquantième anniversaire de l'arrivée des Pères Oblats dans le pays. Ces fêtes auront lieu les 7, 8 et 9 décembre prochain, à l'Eglise St-Pierre.

Dimanche dernier, les paroissiens de Portneuf ont présenté à leur estimable curé, qui part pour l'Europe, une adresse et un généreux cadeau.

Téléphone 563 | **PIANOS** | Téléphone 563

Nous venons de recevoir directement des différentes MANUFACTURES DE REPUTATION DES ETATS UNIS et du CANADA ci-dessous mentionnées, un grand assortiment de **PIANOS** carrés et droits, de petits et grands formats, fabriqués avec toutes les améliorations modernes et avec les meilleures qualités de matériaux, y compris les bois les plus riches, tels que le Magnolia, l'Acajou, le Noyer Français séché, le bois de Rose, etc., etc.

BALLET, DAVIS & Co..... De Boston | O. NEWCOMBE & Co De Toronto
SCHUBERT PIANOS Co De New-York | WENDELSSERN PIANOS Co. " "
EVANS BROTHERS Co. De Ingersoll.

HARMONIUMS-ORGUES ET HARMONIUM DE SALON

De THOMAS & Co. DOHERTY & Co. à un et deux claviers et pédaliers.

Accords de Pianos et Orgues etc. — M. Alfred Hutchison, accordeur pendant nombre d'années de la ci-devant maison BERNARD & ALLAIRE, est attaché à notre établissement où l'on est prié de s'adresser pour ses services.

MUSIQUE NOUVELLE sacrée et profane, vocale et instrumentale, reçue chaque semaine d'Europe et des Etats-Unis.

BERNARD, FILS & Cie, | EDITEURS DE MUSIQUE

— COIN DES RUES —

ST-JEAN ET STE-URSULE, HAUTE-VILLE.

(En face de M. McWilliam, confiseur)

J. GOSSÉLIN

AVOCAT

4, RUE S.-PIERRE. QUÉBEC

≡ VIGNOBLES CANADIENS ≡

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET Cie., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.
Pour prix, etc., s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

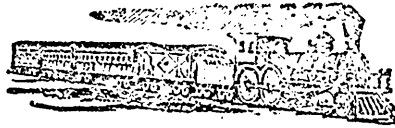
J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

SPÉCIALITÉS: CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général; Bougies, veilles, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réfection des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX REDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison **LASNIER ET FILS** mérite par son honorabilité la confiance du public.



CHEMIN DE FER

-QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX-

— DE QUEBEC A STE-ANNE DE BEAUPRE —

ARRANGEMENTS D'HIVER

Commencant *LUNDI* le 19 octobre 1891, les trains circuleront comme suit :

LA SEMAINE

Laissent Québec pour Ste-Anne, à 7.55 a. m. et 5.40 p. m.
Arrivent à Québec de Ste-Anne, à 7.10 a. m., 1.05 p. m.,

AVIS

Les *SAMEDIS*, le train laissera Ste-Anne à 12.30 p. m., au lieu de 12.00, et arrivera à Québec à 1.35.

LE DIMANCHE

Laissent Québec pour Ste-Anne, à 7.55 a.m. 2 00 p.m. 5.40. p. m.
Arrivent à Québec de Ste-Anne, à 7.10 a. m. et 1.05 p. m., 5.05 p. m.
Pour le taux spéciaux du fret et des passagers s'adresser au Surintendant.

G. S. CRESSMAN, Gérant,

W. R. RUSSELL, Surintendant.

LE CATÉCHISME des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché de Québec, au prix de \$50.00 le mille. Pour toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser, non à l'Archevêché, mais aux libraires.

" Cette édition, dit S. E. le Cardinal Taschereau, (2e page du catéchisme), est la seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa. "

GERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE,

DE FRANCE, D'ALLEMAGNE, DES ETATS-UNIS ET DE FABRIQUE CANADIENNE.

PIANOS :

Heintzman & Cie.,
Wm. B Il & Cie.,
Dominion & Cie.,
Decker Bros. N.-Y.,
Schiedmayer, etc

HARMONIUMS :

Wm. Bell & cie.,
Dominion & Cie.,
Cornwall & Cie.,
Burdet & Cie.,
S.heidmayer, etc.

MACHINES A COUDRE

NEW WILLIAMS. LE DAVIS (A ENTRAINEMENT VERTICAL.)

COFFRES DE SURETÉ (Safes) VITRINES POUR COMPTOIR.

219, Rue ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC.

Téléphone, 278.